

# 1 / La description plastique :

Elle consiste à décrire le visuel sans nommer les éléments figuratifs. Elle permet d'apprécier les techniques, les choix artistiques, les matières, les couleurs, l'organisation... **Elle ne doit pas être trop longue** (sauf dans le cas d'une œuvre abstraite) **mais être précise.**



Par exemple si je note la présence d'un cercle rouge, je dois aussi le placer dans l'image (au centre, en haut, à gauche...) et dans la profondeur (premier plan, fond, devant, derrière...). Vous devez toujours considérer que celui à qui vous adressez votre analyse ne connaît pas l'œuvre en question.

**L'œuvre est-elle** un dessin, une peinture, une sculpture, une vidéo, une photo...? Attention vous observez une reproduction.

**Les lignes** peuvent être :

droites / courbes / obliques / verticales / horizontales / ondulées / sinueuses / brisées / en spirales / ouvertes ou fermées / peintes / dessinées / incisées / tangibles / abstraites / contour...

**Les couleurs** peuvent être :

chaudes / froides / contrastées / claires ou foncées / primaires / secondaires / tertiaires...

**Les volumes** peuvent être :

suggérés (dessin, ombrage, perspective) ou réels (bas relief / haut relief / ronde-bosse). Parlez de la **lumière**.

Les **formes** (géométriques, organique...).

**Les plans** (perspective, premier plan, second plan... fond) et les **points de vue** (plongée, contre plongée, subjectif...). Voir fiche de cours plan et point de vue.

**On peut également noter et situer la présence de :**

motifs / rythmes / textures représentées ou réelles / entrées et sorties dans l'image / geste de l'artiste (nerveux, calme, précis...).